

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
 0 Prise en charge : pec@mupras.com
 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	0777	Société :	
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	1350.21
Nom & Prénom :		AMMOR Mohamed	
Date de naissance :		30 Nov 46	
Adresse :		23 Rue du Golfe du Benghal	
Tél. :	0661340776	Total des frais engagés :	250+ 221-472 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :	Dr IBN ABDELLALIL H. Rhumatologue Immeuble de la C... Angle Route d'Azenour Av Sidi Abdellah Casablanca Tel 0522 89 38 60/5
Date de consultation :	26/11/2022
Nom et prénom du malade :	Amoor Mohamed
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Parent <input type="checkbox"/> Frère Soeur
Nature de la maladie :	Arthrose
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 1 Nov 2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/11/22	Oz		250,00	IBN ABDELLAJE Rhumatologue Immeuble de la Commune Appt 3 Angle Route d'Agadir Bvd Sidi Abderrahman Casablanca Tél 0522 89 12 15

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE RAJS Dr. Omer RAJS 82, Rue de la Mer Baltique Ain Diab - Casablanca	17/11/22	217,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
GHOURFI Nawal Thérapeute D.E. rue Masmouda (ex rue n°21) Bay Al Hanaa - Casablanca Tél : 05 22 39 88 74	16/11/22	1	1	X AMM y		150,00 HTS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX

O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				MONTANTS DES SOINS
	H	25533412	21433552		
	00000000	00000000			
D	00000000	00000000	G		
	35533411	11433553			
B					

[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession					DATE DU DEVIS	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS					DATE DE L'EXECUTION	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



الدكتورة هدى ابن عبد الجليل
اختصاصية في أمراض العظام و المفاصل

Nom et Prénom :

Yme Ammor Woofae

Casablanca le : 17/11/22

1) Brekin

cp

1 cp / j



2) Oedes 20

1 gel / j

27.11

3) Newflex gel



Dr IBN ABDELJALIL H.
Rhumatologue
Immeuble de la Commune Appt 3
Angle Route d'Azemmour
Bvd Sidi Abderrahman Casablanca
Tel 0522 89 38 88/95



Dr. Houda IBN ABDELJALIL
Rhumatologue
Spécialiste des Maladies des Os et Articulations

الدكتورة هدى ابن عبد الجليل
اختصاصية في أمراض العظام و المفاصل

Nom et Prénom :

Mme Amel Woofae

Casablanca le : 17/11/12

Cendre palpée à Dgessada

⇒ Kinésithérapie à base
autogénique (US, iassothé)

Faire 2 séances /semaine x 10

Dr IBN ABDELJALIL H.
Rhumatologue
Immeuble de la Commune Appt 3
Av. Route d'Azemmour
Bvd Sidi Abderrahman Casablanca
Tél 0522 89 38 88/95



Nawal EL GHORFI HARAKAT
CENTRE DE REEDUCATION FONCTIONNELLE OCEANIQUE

Nawal EL GHORFI HARAKAT

Kinésithérapeute - Physiothérapeute D.E.

Casablanca, le 16/12/02

FACTURE : N° 115

Je soussignée, Mme. EL GHORFI Nawal,
certifie que M^{me} Ammar Waafa
a subi 10 séances de rééducation pour Tendimopathie
sur indication du médecin : Dr Abdellatif
A raison de 150,00 dirhams la séance.

Total : 150,00 x 10 = 1500,00 DHS

Soit 10 xAMM

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Mille cinq cent dirhams

I.N.P.E. : 065041238

Patente : 34813250 - R.C. : 305878 - C.N.S.S. : 6608286 L.F. : 51288430
I.C.E. : 000498360000023

Villa 19, Rue Masmouda (Rue 21) Hay El Hanaâ - Casablanca

Tél./Fax : 05 22 39 88 74 - GSM : 06 61 67 70 96

Site web : www.casakine.com - Email : info@casakine.com

EL GHORFI Nawal
Kinésithérapeute D.E.
Rue Masmouda (Rue 21)
Hay El Hanaâ - Casablanca
Tél./Fax : 05 22 39 88 74
GSM : 06 61 67 70 96
Site web : www.casakine.com
Email : info@casakine.com



Nawal EL GHORFI HARAKAT
CENTRE DE REEDUCATION FONCTIONNELLE OCEANIQUE

Nawal EL GHORFI HARAKAT

Kinésithérapeute - Physiothérapeute D.E.

Casablanca, le

29/11/22

DEVIS :

Je soussignée, M^{me}. EL GHORFI HARAKAT
Nawal, certifie que M^{me} Ammer Waafaa , nécessite
10 séances de rééducation pour Tendinopathie
sur indication du docteur dr Abdeljelil et ceci à raison
de 1100 dirhams la séance.

Total : 1100 x 10 = 11000 DHS

Soit : 10 x AMM

EL GHORFI Nawal
Kinésithérapeute D.E.
9, rue Masmouda (ex rue n°21)
Hay Al Hanaâ - Casablanca
Tél : 05 22 39 88 74

INPE : 0660 61 234

Villa 19, Rue Masmouda (Rue 21) Hay El Hanaâ - Casablanca

Tél./Fax : 05 22 39 88 74 - GSM : 06 61 67 70 96

Site web : www.casakine.com - Email : info@casakine.com



Nawal EL GHORFI HARAKAT
CENTRE DE REEDUCATION FONCTIONNELLE OCEANIQUE

Nawal EL GHORFI HARAKAT

Kinésithérapeute - Physiothérapeute D.E.

Casablanca, le 16/12/12

Le : 05/12/12
06/12/12
09/12/12
10/12/12
12/12/12
13/12/12
14/12/12
15/12/12
16/12/12
17/12/12



I GHORFI Nawal
Kinésithérapeute D.E.
rue Masmouda (ex rue n°21)
Hay Al Hanaâ - Casablanca
Tél : 05 22 39 88 74

Villa 19, Rue Masmouda (Rue 21) Hay El Hanaâ - Casablanca

Tél./Fax : 05 22 39 88 74 - GSM : 06 61 67 70 96

Site web : www.casakine.com - Email : info@casakine.com



Nawal EL GHORFI HARAKAT
CENTRE DE REEDUCATION FONCTIONNELLE OCEANIQUE

Nawal EL GHORFI HARAKAT

Kinésithérapeute - Physiothérapeute D.E

Casablanca, le

Ket um
ge P

on bien

A L Gant; P
get

Villa 19, Rue Masmouda (Rue 21) Hay El Hanaâ - Casablanca

Tél./Fax : 05 22 39 88 74 - GSM : 06 61 67 70 96

Site web : www.casakine.com - Email : info@casakine.com

Patente : 34813250 - R.C. : 305878 - C.N.S.S. : 6608288 - I.F. : 51288430